

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Journée mondiale de prévention du suicide : les dispositifs d'accompagnement des personnes en souffrance à La Réunion

Chaque année à La Réunion près de 90 personnes meurent par suicide et près de 1 300 tentent de mettre fin à leurs jours. Les jeunes et les personnes âgées sont particulièrement touchés.

A l'occasion de la journée internationale de prévention du suicide le 10 septembre et en lien avec la Grande cause nationale Santé mentale 2025, l'ARS rappelle les dispositifs déployés à La Réunion pour accompagner les personnes à risque suicidaire et les professionnels qui leur viennent en aide.

Le suicide à La Réunion

Bien que le taux de suicide soit en baisse tendancielle depuis 20 ans, la France présente l'un des taux de suicide les plus élevés d'Europe.

A La Réunion, le taux de mortalité par suicide demeure inférieur à la métropole. Le suicide touche principalement :

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans** qui souffrent d'une perte d'autonomie et d'un sentiment de solitude lié à la perte progressive de leurs proches
- **Les adolescents** (Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes réunionnais)
 - o 47% des jeunes réunionnais présentent des signes de dépression modérée à sévère
 - o 30% des lycéennes déclarent avoir eu des pensées suicidaires dans les 12 derniers mois
 - o +20% des lycéennes ont déjà fait une tentative de suicide

Des outils d'aide à disposition de tous

- **Le 3114 : le numéro national de prévention du suicide**
Disponible 24h/24 et 7j/7, ce service gratuit met en relation les personnes en détresse, leurs proches et les professionnels avec des professionnels formés (infirmiers, psychologues et psychiatres). Depuis 2022, le Centre Régional de Prévention du Suicide de l'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) gère localement les appels provenant de La Réunion.
- **Des actions de sensibilisation** réalisées en collèges et lycées pour informer les jeunes sur la nécessité de parler de leur mal-être, les mettant en liant notamment avec des associations et des lignes d'écoute dédiées aux jeunes :
 - o Association prévention suicide
 - o Association Sos Solitude
 - o Kozé Jeunes : 0 801 901 974 (numéro non surtaxé), appels possibles les après-midis du lundi au vendredi du 13h30 à 16h30 et en nocturne le jeudi à 19h.

- Développement du dispositif Monsoutienpsy**
 Ce dispositif permet de bénéficier du remboursement de 12 séances d'accompagnement psychologique par an grâce à un réseau de psychologues libéraux conventionnés par l'assurance maladie.
 Pour en savoir plus : [Santé mentale : « Mon soutien psy » pour un accompagnement psychologique accessible à tous | ameli.fr | Assuré](#)
- VigilanS : maintenir le lien après une tentative de suicide**
 Lancé en 2015, ce dispositif consiste en un système de recontact et d'alerte en organisant autour de la personne ayant fait une tentative de suicide un réseau de professionnels de santé qui assureront une veille et garderont le contact avec elle.
- Des formations en prévention suicide**
 Des professionnels en contact avec des jeunes ont été formés aux premiers secours santé mentale module jeunes, spécialement conçu pour eux :
 - 2 professionnels formés dans chaque établissement scolaire
 - Une intégration dans les contrats locaux de santé entre l'ARS et les communes pour former les animateurs d'activités socio-culturelles, les clubs sportifs ...
- Renforcement du temps de présence des psychologues au sein des structures**
 Pour améliorer l'accès aux soins, 7 postes de psychologues ont été créés dans les centres médico-psychologiques pour enfants et ados (CMPEA) et dans les maisons des adolescents, ce qui a réduit les délais d'attente à 3 à 5 mois.
 L'ARS a aussi financé 2 postes de psychologues dans les centres de santé universitaires et mis en place un partenariat avec les 4 missions locales de l'île afin qu'elles disposent, elles aussi, de psychologues.

La santé mentale a été désignée Grande Cause nationale en 2025.

- 1 personne sur 4 va souffrir d'un trouble mental à un moment de sa vie.
- 23 % des Français ont le sentiment de ne pas prendre soin de leur santé mentale dont 36 % des femmes et 38 % des 18-24 ans.
- 70 % des Français ont un stéréotype concernant les personnes atteintes de troubles de santé mentale.
- 1 salarié sur 4 se dit en mauvaise santé mentale

La santé mentale, une priorité de santé publique pour l'ARS

La santé mentale est une priorité pour l'ARS La Réunion, inscrite dans le Projet Régional de santé (PRS) La Réunion 2023-2033 pour :

- Lutter contre la stigmatisation et prévenir l'apparition des troubles psychiques
- Renforcer les capacités de repérage, d'orientation et de prise en charge précoce
- Organiser l'accès aux soins psychiatriques non programmés ou urgents
- Compléter l'offre de prise en charge
- Favoriser les droits et l'inclusion dans la société des personnes souffrant de troubles psychiques
- Disposer d'une capacité régionale d'évaluation des actions, de recherche et d'épidémiologie en santé mentale.